

Genève, le 30 juin 2016

## Communiqué de presse

### **Des territoires français sous influence croissante de la métropole genevoise**

**En 2012, 94 000 actifs du bassin franco-genevois occupent un emploi dans le canton de Genève ou le district de Nyon, soit un quart de plus qu'en 2007 (+ 19 000 personnes). En particulier, les navettes vers la Suisse sont en forte croissance depuis les zones d'emploi du Genevois français (+ 14 000 en cinq ans) et d'Annecy (+ 3 000).**

En ouvrant largement le marché du travail genevois aux travailleurs étrangers, l'accord sur la libre circulation des personnes a rendu les territoires du bassin franco-genevois (composé des zones d'emploi du Genevois français, du Chablais, d'Annecy et la Vallée de l'Arve) et les cantons suisses de plus en plus interdépendants.

L'expansion du travail frontalier et la relocalisation résidentielle de ressortissants suisses en France voisine génèrent des déplacements domicile-travail de plus en plus nombreux entre Genève et sa périphérie française. Dans la zone d'emploi d'Annecy, les actifs transfrontaliers sont désormais plus nombreux que dans celle du Chablais.

Les échanges de main-d'œuvre entre les zones d'emploi françaises, de bien plus faible ampleur que ceux observés aux frontières, se développent aussi. La dégradation du contexte économique dans la Vallée de l'Arve a notamment eu des impacts sur le volume et la nature des déplacements autour de cette zone.

Dans le bassin franco-genevois plus qu'ailleurs, les navettes sont une composante essentielle à l'équilibre des marchés locaux du travail, permettant l'ajustement du volume de main-d'œuvre à celui de l'emploi. Ceci est tout particulièrement vrai dans le Chablais, où l'emploi progresse nettement moins vite que la population active au cours de la période récente.

Au-delà de sa forte attractivité résidentielle, la zone d'emploi du Genevois français forme un bassin économique important, offrant plus de 100 000 emplois. En son sein, l'activité s'organise autour de cinq sous-réseaux animés par des pôles de plus ou moins grande importance : Annemasse, Saint-Julien-en-Genevois, Bonneville et, du côté de l'Ain, Bellegarde-sur-Valsérine et Gex/Saint-Genis-Pouilly/Ferney-Voltaire.

#### **Pour en savoir plus**

*La structuration du bassin franco-genevois par les flux domicile-travail*, Observatoire statistique transfrontalier, Genève, juin 2016, 12 pages.

Cette publication est téléchargeable gratuitement sur le site Internet de l'Observatoire statistique transfrontalier [www.statregio-francosuisse.net](http://www.statregio-francosuisse.net).